

LE LIEN

le journal des Villemerois et Villemerois



119

ÉDITO

Chères Villemerois, chers Villemerois,

Avril 2022, déjà deux années passées pour notre nouveau conseil municipal à essayer de vous servir du mieux possible. Deux années bien trop particulières, de pandémie, de guerre, d'inflation... mais essayons de regarder vers l'avenir. Avril, c'est aussi le retour des beaux jours, et c'est le moment important de l'année où le conseil municipal doit valider le budget de la Commune. Nouvellement en charge du budget de la commune, je vais essayer de partager avec vous les grandes étapes de l'année 2021 ainsi que les perspectives 2022. Avant de rentrer dans les chiffres, un petit message sur nos ressources humaines ; nous avons la chance d'avoir une équipe d'agents publics stable à Villemer, à part sur la partie financière où nous avons eu quelques difficultés depuis disons une année. Ceci est à présent derrière nous depuis que nous avons fait appel à un expert de la comptabilité publique qui nous encadre depuis janvier 2022.

En matière de fonctionnement, notre village est assez stable depuis une dizaine d'années avec des dépenses de l'ordre de 600 000€ par an, financées par des recettes dont la partie locale a été volontairement stabilisée. En effet, comme promis depuis notre prise de fonction, nous essayerons de toujours éviter les hausses sur les taxes locales. Certaines dépenses ont été revues à la hausse, tel que les combustibles, mais compensées par des économies comme celle des locations de machines (photocopieurs) arrivant à terme. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères gérée par le SMICTOM de la région de Fontainebleau sur laquelle nous n'avons pas la main, va connaître une augmentation. Cette taxe devrait apparaître sur notre future taxe foncière.

Nous avons budgétisé comme en 2021 les événements qui ont du succès tel que la soirée cabaret ou le concert de l'Automne par exemple. Comme vous le comprenez, il n'y a rien d'exceptionnel sur le plan du fonctionnement à dire sauf que pour cette année passée 2021 avec son lot de restrictions, le résultat a été exceptionnellement excédentaire de 67 000€. Autre changement notoire pour les années à venir : La compétence de l'eau va nous être retirée. En effet, d'ici 2026, la



gestion de l'eau sera prise en charge par notre communauté de commune. Nous nous devons de faire un certain nombre de travaux d'amélioration et de maintenance sur le réseau avant cette échéance et ceci aura comme répercussion une légère augmentation du prix du m³. Par exemple, il a

été voté courant 2021, que le prix du m³ passera en 2022 de 2,20€ à 2,35€. Rappelons que la moyenne en France est de 4€ et en Seine-et-Marne de 4,88€ TTC/m³.

En matière d'investissements, les restrictions nous ont bien gênés dans l'exercice de nos fonctions et nous allons essayer d'être efficaces dans les mois à venir afin de maintenir le cap prévu en 2020. C'est surtout sur cette partie d'investissement que le conseil municipal doit arbitrer et passer les bons projets en priorité. Sans pouvoir tout citer ici, l'équipe travaille pour 2022 sur un nouvel arrêt de bus plus sécuritaire à Rebours, de nouveaux parkings autour de l'église et de la rue des Marronniers, le passage à 30 km/h dans le bourg et les hameaux, la mise en conformité des bâtiments publics, l'aménagement du cimetière, l'aménagement du Parc de Rebours, le renforcement des luttes anti-incendie... Afin de réaliser ces investissements le conseil municipal a validé le recours à un emprunt de 309 000€ sur 10 ans, soit un remboursement équivalent à 43€ par an/habitant, encore loin de la moyenne des villages ruraux français qui se situe à 90€. Cela nous laissera encore de l'amplitude pour les années futures car les projets sont encore riches : Aménagement d'un terrain multi-sport à la place d'un des terrains de tennis ; mise aux normes des assainissements de l'école, de la mairie et la salle polyvalente ; changement des chaudières communales au fioul ; travaux et parkings de l'école ; restauration des lavoirs ; création d'un local loisir au niveau du terrain de pétanque ; éclairage de la commune à passer en basse consommation...

Tant de projets qui nous obligent à rester mobilisés, et à la tâche afin de garder un agréable confort de vie que nous avons à Villemer pour de nombreuses années.

Freddy Bodin

MAIRIE

12, avenue du Général De Gaulle 77250 Villemer

Tél. 01 64 24 92 99 (heures ouverture mairie)

Courriel : secretariat.villemer@gmail.com

Internet : www.villemer.fr

 www.facebook.com/Ville-de-Villemer-102701131483116

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT

Lundi et mercredi de 14h à 16h30

Vendredi de 14h à 17h

Samedi de 10h à 11h30

Agents administratifs : Nathalie CAGNION et Hayat OUBOUMAROUAN

Agents techniques : Richard ROSSI et Frédéric BILLEY

CONSEIL MUNICIPAL

Sur rendez-vous auprès de la secrétaire de mairie.

Franck BEAUFRETON Maire,

Vice-président CCMSL Délégué à la culture

Geoffrey DESPLATS 1^{er} Adjoint

Chargé de l'urbanisme et de l'environnement

Marc VITRY 2^e Adjoint

Chargé des travaux et des réseaux

Christian BERTAUX 3^e Adjoint,

Chargé des finances, culture et vie associative

Freddy BODIN

Délégué aux finances

Xavier HENRY

Délégué aux ressources humaines et relations internes

Gwladys MARTIN

Déléguée à la communication et relations extérieures

Catherine ANSELME, Gilles BENEY, Florence BODIN,

Éric DESHAYES, Daniel HERMANS,

Franck PÉTOT et Martine SAINTEMARIE

ÉTAT CIVIL

AU REVOIR À :

Patrick BESNARD, le 27 janvier 2022

Reine DODET, 28 février 2022 (notre doyenne Villemeroise)

Laurence PONT FROT, le 11 avril 2022

Une information à faire passer dans votre journal,
ou un professionnel Villemerois souhaitant
un coup de projecteur, une seule adresse :
lelien.villemer1@hotmail.fr

NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

Police Secours : 17 - Pompiers : 18 - Samu : 15

Appel Urgence France : 911

Appel Urgence Européen : 112

Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Allô escroquerie : 0811 020 217

Anti-poison : 01 40 05 48 48

Commissariat de Moret/Loing : 01 64 70 56 36

Croix rouge écoute : 0800 858 858

Drogue info service : 0800 231 313

Enfance maltraitée : 0800 054 141 ou 119

Fil santé jeunes : 0800 235 236

Hôpital de Fontainebleau : 01 60 74 10 10

Hôpital de Montereau : 01 64 31 64 31

Hôpital de Nemours : 01 64 45 19 00

Permanence Soins Dentaires : 01 64 79 75 29

Samu Social : 0800 306 306 ou 115

Sida info service : 0800 840 800

Sos Médecins : 3624 - 0820 077 505

Sos viol : 0800 059 595

Urgence dentaire : 0892 231 128

Violence conjugale : 3919

SIRP : 06 73 52 67 30 (mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h)

sirp77250@orange.fr

Service Garderie : cantine.sirp@gmail.com

École Villemer : 01 64 24 93 65 - ce.0770699s@ac-creteil.fr

École Treuzy-Levelay : 01 64 29 03 23

ce.0770778c@ac-creteil.fr

École Nonville : 01 64 78 06 57 - ce.0770771v@ac-creteil.fr

Communauté de Commune Moret Seine&Loing :

01 60 70 70 20

EDF : 09 78 32 77 09 ou 3004 - edf.fr

Espace des Habitants : 01 64 32 81 83

espacedeshabitants@ccmsl.com

Poste de Villecerf : 01 64 24 93 13

Préfecture Melun : 01 64 71 77 77

Salle polyvalente : 01 64 24 95 23

SIDASS MSL : 01 64 70 58 40

SMICTOM : 0 800 133 895

Sous-préfecture Fontainebleau : 01 60 74 66 77

Trésor Public : 01 64 32 01 03

10 rue Étienne Thibaut 77130 Montereau-Fault-Yonne

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

Adoption du compte-rendu de la séance du 14 janvier 2022

Monsieur le Maire donne la parole aux membres présents du conseil quant au procès-verbal du précédent Conseil Municipal du 14 janvier 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents, approuve le compte-rendu de la séance du 14 janvier 2022.

Approbation du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière de Montereau.

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2021 de Madame la Trésorière de Montereau.

Approbation du compte administratif 2021 et affectation de résultats

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2021 de la commune de Villemer.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à une affectation de résultat d'un montant de 79 808 €, à partir de la section de fonctionnement.

Adoption de la fiscalité locale 2022

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas augmenter la fiscalité locale et que le budget présenté à l'assemblée délibérante a été préparé avec un maintien des taux d'imposition communaux.

Monsieur le Maire rappelle cependant que la suppression de la taxe d'habitation a eu de fait une incidence sur le taux de foncier bâti (récupération des 18 points de taxe du Département).

Il est proposé en conséquence d'adopter les taux de la fiscalité locale pour l'année 2022, selon le tableau ci-dessous :

Libellés des taxes	2021	2022
Les taux		
Taxe foncière sur le Bâti	33,96 %	33,96%
Taxe foncière sur le Non-bâti	56,62 %	56,62 %

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité la proposition de monsieur le Maire, et adoptent pour l'exercice 2022 le maintien des taux fiscalité locale, à savoir :

Taxe foncière sur le Bâti	33,96%
Taxe foncière sur le Non-bâti	56,62%

Approbation du budget 2022

Après en avoir délibéré, les conseillers présents approuvent à l'unanimité le Budget primitif 2022 de la commune et les annexes qui le composent, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES GLOBALES	608 469 €
RECETTES GLOBALES	608 469 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DÉPENSES GLOBALES	580 633 €
RECETTES GLOBALES	580 633 €

Adoption de l'état du personnel

Monsieur le Maire indique que lors de l'approbation du budget de l'exercice, est également adopté l'état du personnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, ADOPTE l'état du personnel présenté.

POINTS FORTS DES CONSEILS MUNICIPAUX/INFOS

Adoption de l'état des subventions 2022

Le Conseil Municipal adoptera la répartition des crédits votés dans le budget primitif 2022 lors d'une prochaine séance.

Approbation du compte de gestion 2021 du Budget de l'Eau

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2021 du budget de l'Eau de Madame la Trésorière de Montereau.

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité le compte de gestion 2021 de l'eau de Madame la Trésorière de Montereau.

Approbation du compte administratif 2021 du Budget de l'Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter le Compte Administratif 2021 du budget de l'eau, sans prévoir d'affectation de résultats dès lors que la section d'investissement est excédentaire.

Approbation du budget primitif 2022 du Budget de l'Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'adopter le budget primitif 2022 du budget de l'eau, en les termes suivants :

DETAIL DES ÉCRITURES	BP 2022
TOTAL DES DÉPENSES GLOBALES EXPLOITATION	112 092,00 €
TOTAL DES RECETTES GLOBALES EXPLOITATION	112 092,00 €
TOTAL DES DÉPENSES GLOBALES D'INVESTISSEMENT	232 311,00 €
TOTAL RECETTES GLOBALES D'INVESTISSEMENT	232 311,00 €

Fixation du prix de l'eau 2022

Pour mémoire, le prix de l'eau (hors taxes extérieures) pour l'exercice 2022 a été fixé par le Conseil Municipal dans sa séance du 26 novembre 2021 à 2,35 €/m³.

Groupement de commande SDESM - Marché de maintenance éclairage public 2023-2026

Monsieur le Maire indique que le SDESM relancera prochainement le marché de maintenance de l'éclairage public, pour la période 2023-2026.

Il propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce groupement de commande, pour la période 2023-2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes ;

APPROUVE les termes de la convention constitutive et ses annexes ;

AUTORISE le Maire à signer ladite convention constitutive et tout document s'y rapportant ;

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif pour la réalisation des prestations de services et de travaux

Renouvellement de convention (mise à disposition d'abri-voyageurs)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de monsieur le Maire, l'autorise à signer avec le Département de Seine-et-Marne le renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'abri-voyageurs au Coudray.

Recherche de subventions : autorisation donnée au Maire pour agir

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter aux compétences qui ont été conférées au Maire précédemment au titre de l'article 2122.22, l'autorisation de faire les démarches nécessaires auprès de tout organisme financeur, afin d'obtenir des subventions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 20.

POUR RAPPEL : les compte-rendus des conseils municipaux sont affichés dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage municipaux et le site internet de Villemer.

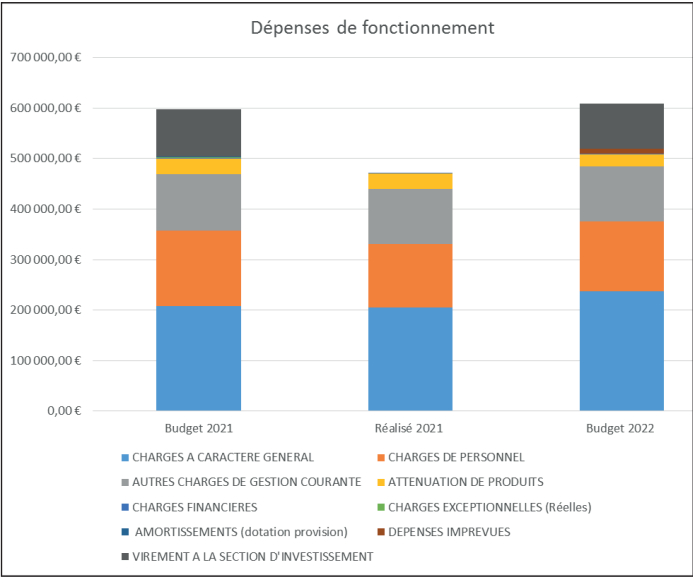
Voici les grands chiffres du Budget 2021, du réalisé 2021 et du budget validé pour 2022 lors de la séance du vendredi 7 avril 2022.

Freddy Bodin

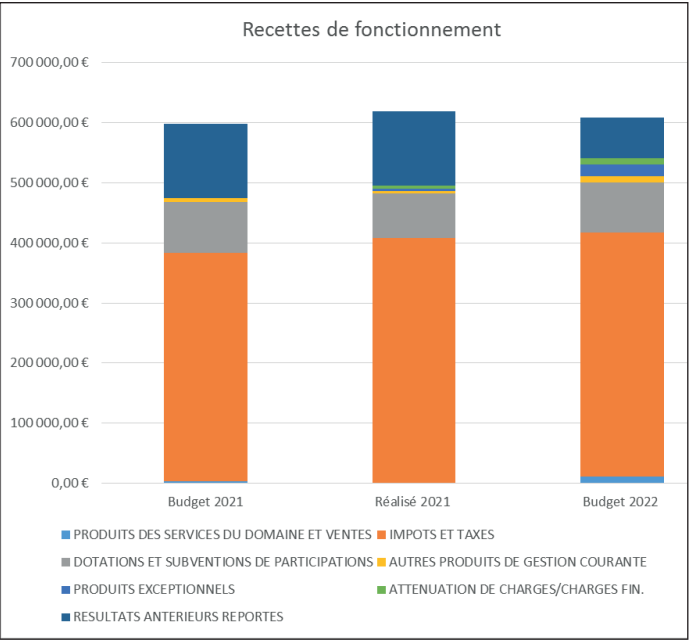


Fonctionnement de la commune :

Libellés des articles et chapitres	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
CHARGES A CARACTERE GENERAL	207 642,00 €	205 018,24 €	236 718,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	149 490,00 €	125 804,38 €	138 525,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	111 800,00 €	108 750,71 €	109 276,00 €
ATTENUATION DE PRODUITS	30 458,00 €	30 359,00 €	23 313,00 €
CHARGES FINANCIERES	2 400,00 €	1 921,07 €	1 696,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (Réelles)	1 000,00 €		
AMORTISSEMENTS (dotation provision)	820,55 €		
DEPENSES IMPREVUES			10 414,00 €
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	94 539,67 €		88 527,00 €
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	598 150,22 €	471 853,40 €	608 469,00 €

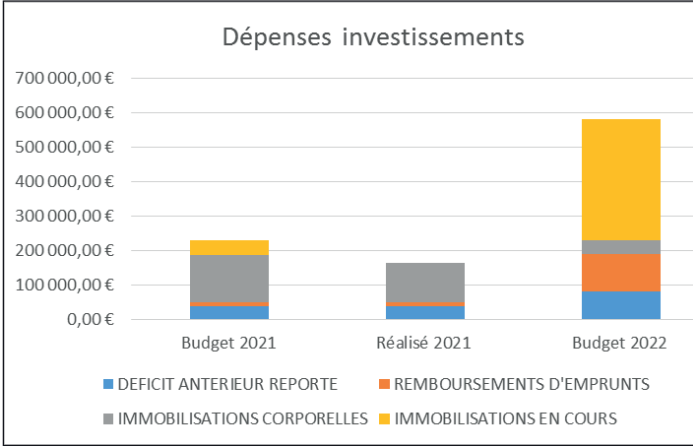


Libellés des articles et chapitres	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	3 800,00 €	276,00 €	10 714,00 €
IMPOTS ET TAXES	380 130,00 €	407 847,02 €	406 674,00 €
DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE PARTICIPATIONS	84 370,26 €	74 117,72 €	82 825,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 700,00 €	4 057,72 €	10 558,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 262,15 €	20 303,00 €
ATTENUATION DE CHARGES/CHARGES FIN.		5 133,82 €	10 212,00 €
RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	123 149,96 €	123 149,96 €	67 183,00 €
TOTAL DES RECETTES GLOBALES	598 150,22 €	618 844,39 €	608 469,00 €

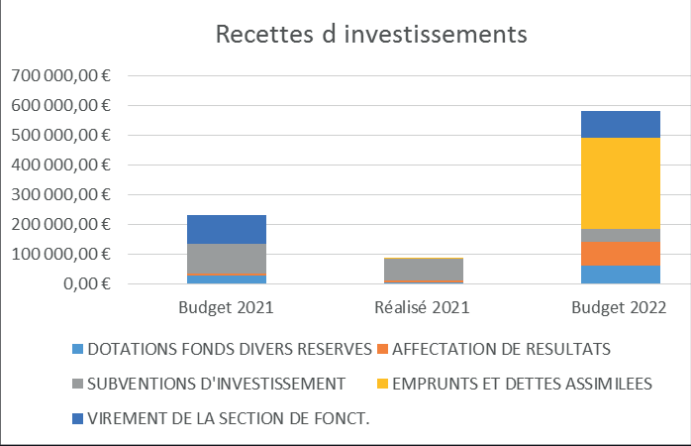


Investissement de la commune :

Libellés des articles et chapitres	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	39 154,75 €	39 154,75 €	79 808,00 €
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	10 667,20 €	10 666,68 €	110 667,00 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	137 879,79 €	113 392,85 €	40 158,00 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	42 000,00 €		350 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES GLOBALES	229 701,74 €	163 214,28 €	580 633,00 €



Libellés des articles et chapitres	Budget 2021	Réalisé 2021	Budget 2022
DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	27 288,84 €	3 362,02 €	62 298,00 €
AFFECTATION DE RESULTATS	6 218,41 €	6 218,41 €	79 808,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	101 654,82 €	73 746,42 €	40 800,00 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		80,00 €	309 200,00 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	94 539,67 €		88 527,00 €
TOTAL RECETTES GLOBALES	229 701,74 €	83 406,85 €	580 633,00 €



DEUXIÈME ÉDITION DE LA RANDO DES HAMEAUX

Cette année malgré le contexte difficile lié à l'actualité, c'est avec encore plus de motivation que la Commission Culture ont tenu à reconduire cette deuxième édition.

En ce matin du 10 avril, c'est avec un beau soleil et une petite brise bien fraîche que nous mettons tout en place pour accueillir nos vététistes et randonneurs dans la joie et bonne humeur.

Cette deuxième édition a vu la création d'un nouveau circuit de 35 km pour les plus affutés.

Les courageux du dimanche sont venu nombreux, impatients de profiter de cette belle matinée ensoleillée. Pour certains qui se sont rencontré l'année précédente, c'était l'occasion d'échanger sur leur année sportive, achat de nouveau matériel, vélo... Et pour nous, la satisfaction de les retrouver sur cette nouvelle édition.

L'enthousiasme des participants à l'arrivée, nous encourage à reconduire une troisième édition. Nous les avons écoutés et pris des notes l'année précédente et avons fait de même cette année, afin de toujours améliorer cette Rando des Hameaux.

Cette année, nous avons doublé le nombre de participants et ce grâce une communication optimisée, distribution de flyers dans toutes les communes aux alentours et mairies avoisinantes, e-mailing, réseau sociaux et spot évènement relayé sur *Évasion FM*.

Nous les remercions grandement de tous leurs précieux conseils et leurs donnons rendez-vous au printemps 2023.

J'en profite pour souligner et remercier le travail de l'ensemble des élus ainsi que les bénévoles venus en renforts. (Clin d'œil à nos Amis de l'Atelier).

Franck Pétot



Ci-dessus à gauche : petit souvenir et clin d'œil de la joyeuse équipe de préparation des tracés.

Ci-dessus à droite : vues aériennes des départs de nos participants sur les chemins de notre beau village.



Ci-dessus : petits ravitaillements aux stands, afin de reprendre des forces avant les prochains kilomètres.



Ci-contre à gauche : la tête de course du 22 km en VTT, félicitations !

Ci-contre à droite : nos marcheurs en première position du 22 km, bravo !



HOMMAGE À GÉRARD BALLAND

C'est dans la plus grande émotion que nous avons appris ce 26 janvier 2022 le décès de monsieur Gérard Balland, à l'âge de 78 ans.

Il était Maire de Nonville depuis 2008 et Vice-Président de la Communauté de Communes de Moret Seine&Loing en charge de la ruralité.

Cet homme au caractère forgé était proche de ses administrés et connaissait sa commune sur le bout des doigts !

Connu des petits et des grands, c'était un élu dévoué qui s'est investi pour l'intérêt général tout au long de ses mandats.

Au revoir Monsieur Balland... Vous allez nous manquer...

Franck Beaufreton



RECENSEMENT

Nous aurons les chiffres officiels de la population par l'INSEE plus tard, mais nous pouvons vous annoncer :

- 336 logements recensés (73% par internet contre 60% en 2016)
- 16 résidences secondaires.

Merci à nos deux agents recenseurs pour ce travail et leur implication.

BORNE TEXTILE

Afin de rendre l'accès plus facile la borne textile a été placée sur le parking de la salle polyvalente Albert Dormier. Villemer obtient de très bons scores en terme de dépôt de textile, alors continuons nos efforts pour le recyclage. On compte sur vous...



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Retour sur une cérémonie d'hommage, en l'honneur de toutes les victimes civiles et militaires d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Au cours de cette cérémonie du 60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, marquée par le contexte de la guerre en Ukraine, Franck Beaufreton, maire de Villemer, accompagné d'élus et d'administrés a souhaité célébrer la paix et se souvenir de toutes les victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. il a honoré la mémoire de toutes les personnes touchées par ce conflit.

Martine Saintemarie



Élus et administrés étaient présents pour cet hommage à la mémoire des anciens combattants !



REMISE DES PRIX ILLUMINATIONS DE NOËL

Malgré une remise tardive à nos heureux gagnants, c'est avec plaisir que nous avons pu rencontrer nos premiers et deuxième lauréats du concours des illuminations de Noël, pour la remise des bons d'achats au Jardin de Provence sur la partie décorations de Noël.

Stéphane et Murielle Fourneau ont accueilli Franck Beaufreton et Anne-Marie Cottry, tous deux membre du jury pour la remise de leur lot. Un grand merci à eux deux pour leur accueil chaleureux.

Robin Sérié quant à lui, a accueilli Martine Saintemarie et Catherine Anselme pour la remise du lot dans sa belle allée, où l'on retrouve sa décoration de Noël pendant la période des fêtes.

Enfin, notre troisième lauréate madame Tranchet se verra remettre son

bon très prochainement dès que son agenda lui permettra de nous rencontrer.

Merci à tous les participants pour leurs investissements et à très vite pour de nouvelles décorations. N'hésitez pas à venir les rejoindre et à tenter l'aventure du concours. Et si c'était vous l'année prochaine...

Gwladys Martin

Ci-contre au-dessus, Robin Sérié se voyant remettre son prix par Catherine Anselme, Conseillère municipale. Les prix étant des bons d'achat Au Jardin de la Pensée de Nonville, de 80€ pour le premier prix, 50€ pour le deuxième et 30€ pour le troisième.

Ci-contre, Stéphane et Murielle Fourneau tout sourire, ont accueilli Anne-Marie Cottry, membres du Jury et Franck Beaufreton, Maire.



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur App Store, Play Store ou AppGallery.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com
BONNE UTILISATION !



ATTENTION

L'adresse mail de la mairie a changé : secretariat.villemer@gmail.com

Une information à faire passer dans votre journal, ou un professionnel Villemerois souhaitant un coup de projecteur, une seule adresse : lelien.villemer1@hotmail.fr

Directeur de la publication :

Franck Beaufreton

Rédactrice en chef et Rédactrice

graphiste : Martine Saintemarie

Rédaction :

Catherine Anselme, Franck Beaufreton, Christian Bertaux, Freddy Bodin, Florence Bodin, Gwladys Martin, Franck Pétot

Courriel : lelien.villemer1@hotmail.fr

Impression : Espace Graphic - Écuellenes

AMÉNAGEMENTS

Il est parfois utile à nos agents techniques d’avoir du matériel plus gros afin de réaliser les travaux d’entretien et d’embellissement de notre commune.

C’est pourquoi, la commune a loué pendant une période de dix jours une mini-pelle chez un professionnel.

Pendant cette période, Richard Rossi et Frédéric Billey ont planté des arbres derrière la salle polyvalente, sur l’ancien terrain de foot, nettoyer le parc de Rebours, entre



Ci-dessus : des petits sapins ont été plantés afin de continuer à arborer cette zone de la salle Albert Dormier.



Ci-contre : le curage des fossés est important, ceux-là permettant l’évacuation des eaux pluviales, nombreuses ces derniers temps.

autre, autour de la dalle. Celle-ci devant être planifiée par un professionnel, afin d’y recevoir le matériel sportif déjà commandé et reçu par la commune, projet lancé par le Conseil municipal des jeunes.

Frédéric et Richard ont aussi curé les fossés en bordure de certaines routes pour faciliter l’écoulement des eaux pluviales. Les zones concernées étant Le Gallois, Rebours, Le Coudray et Le Luat. Cette location a coûté 1 440€ TTC.

Martine Saintemarie



Ci-dessus : le parc de Rebours avait besoin d’un bon entretien, afin qu’il soit agréable et facile d’accès pour les administrés. Bientôt le terrain de jeux sera monté.

PROPRETÉ DE NOTRE VILLAGE

Deux distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés par nos agents municipaux, à l’initiative du Conseil municipal des jeunes.

Vous les trouverez, un sur la place de l’église et l’autre au square pour les enfants (derrière l’école).

L’achat des deux dévidoirs est de 98,40€ TTC et la recharge de sacs est de 61,80€ TTC.

Maintenant nous comptons sur le civisme des propriétaires de chiens pour ramasser les déjections canines.

Nos agents veilleront à ce que les dévidoirs soient toujours remplis. Dans le cas où un serait vide, n’hésitez pas à laisser un message au secrétariat de la mairie.

Christian Bertaux

Deux dévidoirs à sachets pour ramassage des excréments canins ont été installés sur le bourg, devant l’église et au petit parc près de l’école. Bientôt des autocollants vont y être apposés.



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le 10 avril, les villemérois ont été appelés aux urnes comme tous les Français et ce afin d’élire leur nouveau Président de la République.

Ils étaient douze candidats à se présenter au poste de Président de la République, dont trois femmes.

Pour cette élection du 10 avril, les bureaux de vote étaient ouverts jusqu’à 19 heures dans notre commune.

Vous avez été nombreux à venir voter, soit 438 électeurs sur 542 inscrits, un joli taux de participation de 80,8%, sachant que la moyenne nationale est de 65% à 17 heures en France Métropolitaine.

Suite au dépouillement, qui s’est passé dans une ambiance sereine et sérieuse, les résultats de Villemer sont comme indiqués dans le tableau ci-contre. Les résultats nationaux étant quant à eux Emmanuel Macron pour 27,84%, Marine Le Pen pour 23,15% et Jean-Luc Mélançon pour 21,95%.

Lors de cette journée, nous avons eut le plaisir d’accueillir de jeunes villemérois, qui pour la première fois exerçaient leur droit de vote. Bravo les jeunes.

Suite à ces résultats, nous vous donnons rendez-vous le 24 avril à la mairie, salle de conseil municipal, pour le second tour, les deux candidats en liste étant Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

Martine Saintemarie

Nathalie ARTAUD	1 voix	0,23%
Fabien ROUSSEL	19 voix	4,40%
Émmanuel MACRON	95 voix	22,04%
Jean LASALLE	12 voix	2,78%
Marine LE PEN	125 voix	29%
Éric ZEMMOUR	46 voix	10,67%
Jean-Luc MÉLANÇON	74 voix	17,16%
Anne HIDALGO	5 voix	1,16%
Yannick JADOT	14 voix	3,24%
Valérie PÉCRESSE	19 voix	4,40%
Philippe POUTOU	4 voix	0,92%
Nicolas DUPONT-AIGNAN	17 voix	3,94%

Voici les trois candidats ayant eut le plus de voix sur notre commune.



CONCOURS DES MAISON FLEURIES

Ils font depuis longtemps le bonheur des habitants et c’est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville.

Voici quelques informations si l’aventure vous tente...

Les règles sont très simples et ce type d’évènement se passe dans une ambiance conviviale et bon enfant.

La participation est gratuite et réservée aux habitants qu’ils soient propriétaires ou locataires, excepté les professionnels en jardinerie et les membres du jury composés de membres de la Commissions Culture.

Merci de vous inscrire en remplissant le bulletin ci-dessous et de le déposer en mairie avant le 19 juin 2022 (photocopie acceptée).

Nom..... Prénom

Adresse

Téléphone E-mail

☐ Par cette inscription J’accepte le règlement.

Règlement : La participation aux concours, implique la présence à la remise des prix, la publication de votre nom et de photos de vos réalisations sur les différents supports de communication de notre commune. Les réalisations doivent être visibles de la rue.

RETOUR SUR...

TROC AUX PLANTES

Dimanche 1^{er} mai : à partir de 15 h
Flagy au grand lavoir

Samedi 7 mai : à partir de 9 h Avon
parvis de la Maison dans la Vallée

Jeudi 26 mai :
Toute la journée au hameau de Cugny



AGENDA MANIFESTATIONS

Dimanche 8 mai :

Pétanque 14 heures

Samedi 21 mai :

Soirée cabaret 19 heures

Samedi 4 juin :

Pétanque 16 heures

Dimanche 12 juin :

Brocante (salle Albert Dormier)

Dimanche 3 juillet

Pétanque 11 heures

Prix de la Mairie avec barbecue

Samedi 27 août :

Pétanque 16 heures

Dimanche 4 septembre :

Pétanque 14 heures

Samedi 10 septembre :

Concert Église

Vendredi 14 octobre

Loto CSLV

Vendredi 18 novembre

Soirée Beaujolais

UN SÉLECTIONNEUR NATIONAL POUR LES JO 2024 À VILLEMER

Le nouveau projet sportif de la Fédération Française d'Équitation 2022-2024 a été divulgué récemment.

Après l'obtention de la seule médaille de bronze par équipe en concours complet aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, maintenir la cohésion de l'équipe fédérale et des athlètes, structurer et proposer un projet sportif en phase avec les ambitions de médailles à Paris 2024 est la priorité absolue de la Fédération Française d'Équitation (FFE).

En tant que nation hôte des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, la France alignera une équipe dans chaque discipline (dressage, concours complet, saut d'obstacles, para-dressage). Si les Bleus sont d'ores et déjà épargnés de la pression de la qualification, ils demeurent néanmoins très attendus aux championnats du monde en 2022 à Herning (DAN) et Pratoni del Vivaro (ITA) pour le concours complet. Mais aussi dans la dernière ligne droite, aux championnats d'Europe en 2023.

C'est dans ce cadre que la Fédération a nommé de nouveaux sélectionneurs, et parmi lesquels se trouve un Villemeroïse. Bravo Gilles Viricel récemment désigné sélectionneur et entraîneur de l'équipe de France Poney de Complet ! Nous te souhaitons tout le meilleur pour ces grandes échéances !

Zoom sur Gilles Viricel

Sélectionneur et chef d'équipe Poneys Gilles Viricel a été cavalier de saut d'obstacles et de concours complet au plus haut niveau de 1994 à 2007, avec notamment une médaille d'argent par équipe aux Europe 2005. Militaire au CSEM de Fontainebleau, BEES 2, il a piloté le complet au CSEM avant de devenir entraîneur privé avec des succès de ses élèves également en saut d'obstacles.

Freddy Bodin



« Nos équipes de complet à poney sont très performantes depuis des années. Nous allons continuer à détecter dès le plus jeune âge les futurs champions dans les poney-clubs ainsi qu'à créer un lien avec les enseignants et les coaches sur tout le territoire. De plus je vais m'attacher à faciliter la transition poney cheval. »

Pour nos animaux

L'hiver est terminé, mais continuons à penser aux refuges. Continuez d'amener à la mairie des couvertures, des couettes ou du matériel. Ils seront déposés au refuge. Merci ils en ont vraiment besoin.

Dominique Dandry



BROCANTE

DIMANCHE 12 JUIN 2022

Salle Albert Dormier, rue des Marronniers

77 Villemer



5€ les 2 m/l - Sans réservation

Accueil à partir de 6 heures

Restauration et buvette sur place

Renseignements : 06 86 90 08 24

Organisée par le CSLV section pétanque

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSLV

Comme chaque année, le bureau directeur du Comité Sports et Loisirs de Villemer a convoqué les membres des sections et tous les administrés à l'assemblée générale.

Lors de cette assemblée, les membres du bureau en place, Dorothée Rapallo (Présidente), Florence Bodin (Trésorière) et Marie Moustié (Secrétaire) ont remis leur poste au votes.

La nouvelle composition du bureau directeur est Marie-José Bertaux en tant que Présidente, Jean-Michel Barault en tant que Trésorier et Florence Bodin en tant que Secrétaire.

Le compte rendu complet sera publié dans le prochain numéro du lien.

Marie-José Bertaux

SIRP/ÉCOLES

BONNE RETRAITE CAMILLE

Après de longues années passées aux côtés de nos enfants à Villemer, Camille Vallé a pris sa retraite le 28 février dernier.

Un petit pot de départ a eu lieu à l'école de Villemer pour la remercier de son travail, de sa générosité et de sa gentillesse.

Une Atsem toujours présente, toujours aux petits soins pour nos enfants et avec un grand cœur.

Malheureusement pour des raisons d'épidémie Covid, nous n'avons pas pu être nombreux autour d'elle pour la remercier comme il se devait, mais les enfants l'ont bien gâtée, ainsi que les parents, les maîtresses, ses collègues, ses amis, le Conseil municipal et le Sirp. Beaucoup de dessins et de fleurs, une belle montre et plein d'autres cadeaux. Camille, tu vas nous manquer. Prends soin de toi et surtout

profite à fond de cette belle retraite bien méritée !

Au plaisir de te revoir à l'école ou à Nonville.

Florence Bodin, Présidente du SIRP



TERRAINS DE PÉTANQUE

Bonjour à tous et toutes,

La section de la pétanque a le plaisir de vous annoncer que les nouveaux terrains de pétanques sont terminés.

Nous vous attendons nombreux pour le premier concours de l'année qui aura lieu le 8 mai 2022.

Jérôme Chauvin



Pendant cette longue période de Covid, l'équipe section Pétanque du CSLV n'a pas chômé ! Les deux nouveaux terrains sont terminés et vous attendent pour le premier concours de l'année 2022.

Agenda

Renseignements auprès de la EDH, rue des Marronniers, Villemer, tél. 01 64 32 81 83

espacedeshabitants@ccmsl.com

ESPACE TROC ET DON

Troquons ou donnons des articles qui respectent les catégories suivantes : vaisselle, livres, jouets, matériel de puériculture, vêtements et chaussures enfants, petit matériel d'électroménager et de téléphonie, accessoires, petits objets de décoration.

Les dons doivent être propres et fonctionnels.

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, mercredi de 14h à 17h30, vendredis de 14h à 17h, samedi 14 mai et 11 juin de 14h à 18h

Tout public, entrée libre et gratuite

LA MAIN A LA PATE

Venez partager vos recettes et en découvrir de nouvelles lors d'un atelier cuisine. Chaque atelier s'achèvera par une dégustation

De 9h à 13h, le mardi 20 avril ; mardi 17 mai ; mardi 14 juin et mardi 5 juillet

Gratuit, sur inscription, Séniors

SOIRÉE JEU EN FAMILLE GRAND JEU TV, VENDREDI TOUT EST PERMIS

Action portée par le service jeunesse et EDH

Vendredi 22 avril de 19h à 22h30

Gratuit, sur inscription, tout public, enfants +6 ans

ATELIER CRÉATIF « JARDIN SUSPENDU »

Création de kokedama Action portée par l'EDH

Mardi 26 avril de 14h à 17h

Payant, sur inscription, pour tous

BALADES

En compagnie d'un guide local bénévole, partez en balade à la découverte des villages du territoire. Action portée par l'EDH et des bénévoles.

De 9h à 13h le mardi 3 mai à la Faisanderie de Fontainebleau, le sentier des carriers ; **le mardi 31 mai et le mardi 28 juin** lieu à déterminer, lieu de rendez-vous : Espace des Habitants, Séniors, gratuit, sur inscription, prévoir un pique-nique

ATELIER SPORT/SANTÉ

Pour être et rester en forme, l'EDH et l'association « Les villages bougent » vous propose un atelier de remobilisation physique autour de l'équilibre et de la respiration.

De 14h45 à 16h15 le mardi 10 mai ; le mardi 7 juin ; le mardi 12 juillet

Gratuit, sur inscription, Séniors
Nombre de places : 20 personnes

REPAIR CAFE

Un objet cassé, un appareil qui dysfonctionne, un point de couture à faire, Un vélo à entretenir... une équipe de bénévole vous accueille pour vous aider donner une seconde vie à vos objets.

Samedi 14 mai de 14h à 18h

Samedi 11 juin de 14h à 18h

Entrée libre et gratuite, Tout public +16 ans

COMITÉ DES HABITANTS

Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre territoire et de l'Espace des Habitants, mener des projets, donner un coup de main, partager vos idées. Action portée par l'EDH

Mardi 14 juin de 19h à 21h

Gratuit, entrée libre, tout public +16 ans
Nombre de places : 30 personnes

ESTIVALE MS

Marché des producteurs et des artisans locaux. Action portée par l'EDH et service Sports et Événementiel

Vendredi 1^{er} juillet de 18h à 22h

Entrée libre et gratuite, Tout public

Tous les lundis 8h30-12h30 et 14h-17h30

Ateliers, Coup de pouce et avec conseillers numériques Christophe et Kylian

Tout public, rendez-vous individuel le matin et collectifs l'après-midi

Tous les lundis et vendredis

Lundi : 14h30-15h30 Vendredi : 16h-17h

Activité physique adaptée 60 ans et plus, entrée libre gratuit

1^{er}, 3^e et 5^e mardi de chaque mois 9h-12h

Permanence Centre d'Information Droits des Femmes et des Familles

Tout public, sur rendez-vous, gratuit

2 vendredis/mois 9h-12h

Permanence Mission Locale

16-25 ans, sur rendez-vous, gratuit

Tous les mercredis 14h à 17h30

Permanences SURE (Service Unique de Rénovation Énergétique)

Tout public, sur rendez-vous, gratuit

Tous les lundis toute la journée

France Services

Tout public, avec ou sans rendez-vous, gratuit

Tous les lundis période scolaire 9h30-11h30

Ateliers des parents et enfants

Parents et enfants de 0 à 5 ans, sur inscription, gratuit

Tous les mardis période scolaire 9h30-11h30

Lieu d'accueil enfants parents

Parents et enfants de 0 à 5 ans, sans inscription, gratuit

Tous les mercredis et jeudis 9h-12h

Matinées à jouer

Enfants de 0 à 5 ans, payant

Tous les vendredis 14h-17h30

Permanence Relais Petite Enfance

Assistances maternelles avec enfants, sur rendez-vous, gratuit

Le labyrinthe de Villemer a fêté le printemps des poètes

Le samedi 26 mars, un public familial et plus particulièrement les enfants ont répondu présents à la balade ponctuée de lectures à voix haute avec la bibliobrouette, des animations et des jeux dans le labyrinthe.

Puis deux narratrices ont invité les visiteurs à déambuler avec elles pour découvrir des textes.

Une collation insolite imaginée par l'artiste Nicolas Simarik a clôturé cette après-midi poétique.

Le labyrinthe est situé à Villemer (derrière l'Espace des Habitants de la Communauté de Commune Moret Seine&Loing) sur un espace de 4000 m² appartenant à la commune. Il accueille la troisième saison de résidence artistique conduite par l'artiste plasticien Nicolas Simarik et son pro-

jet utopique de Villereffet à destination de la Communauté de communes. Le labyrinthe héberge actuellement les installations métalliques végétalisées de l'artiste.

Daniel Hermans



Ci-dessus : L'artiste Nicolas SIMARIC accueillant les visiteurs poétiques sur le site utopique de Villereffet.

Ci-contre : Vue d'ensemble du labyrinthe qui attend les semis pour renaître après l'hiver.



Ci-dessus : Une des conteuses devant son public captivé.



PARCOURS LÉMURIENS
Pour tous les âges et tous les niveaux

DÉPART DÉCOUVERTE TAILLE MINIMUM 1 MÈTRE Accompagné d'un adulte 5 ans Âge minimum seul 4 ans	DÉPART EXPLORATION TAILLE MINIMUM 1 MÈTRE Accompagné d'un adulte 5 ans Âge minimum seul 5 ans	DÉPART ÉVOLUTION TAILLE MINIMUM 130 MÈTRE Accompagné d'un adulte 10 ans Âge minimum seul 7 ans
DÉPART AVENTURE TAILLE MINIMUM 130 MÈTRE Accompagné d'un adulte 5 ans Âge minimum seul 5 ans	DÉPART ÉVASION TAILLE MINIMUM 140 MÈTRE Accompagné d'un adulte 10 ans Âge minimum seul 11 ans	DÉPART SENSATION TAILLE MINIMUM 150 MÈTRE Accompagné d'un adulte 13 ans Âge minimum seul 14 ans
DÉPART HORIZON TAILLE MINIMUM 120 MÈTRE Accompagné d'un adulte 14 ans Âge minimum seul 15 ans	DÉPART EXTRÊME TAILLE MINIMUM 170 MÈTRE Accompagné d'un adulte 14 ans Âge minimum seul 16 ans	

DANS LES ARBRES

Le nouveau « parcours lému-riens » a ouvert ses portes au public en avril.

Au cœur de la forêt de Gravelle, à la lisière entre Vernou-la-Celle et Champagne-sur-Seine, 8 parcours perchés dans les arbres du Parc Chênes et Charmes, ponctués de ponts de singes, de tyroliennes, de filets, ou de lianes, ont été entièrement remis en état et sécurisés.

L'objectif : accueillir dès ce mois d'avril, les grimpeurs et autres équilibristes en herbe (dès 4 ans) pour une demi-journée en famille en mode détente en pleine nature ou une sortie entre

amis, en quête de sensations fortes.

Le nouveau capitaine à la tête de ce parc de loisirs, qui avait baissé pavillon il y a déjà trois ans, se nomme Olivier Lécolle.

Dès cette année, le parc propose des nouveautés, un snack/bar, des parcours nocturnes à la lampe frontale seront proposés les samedis soir de 20 heures à minuit.

Les tarifs vont de 10€/3 heures à 21€/3 heures, tarif groupes sur réservation, tarif sorties scolaires, entreprises, CE et possibilité d'y fêter son anniversaire...

Contact : 07 68 25 71 32

www.parcours-lemuriens.com

Cette rubrique est celle de nos professionnels villemerois. elle sera présente sur notre journal *Le Lien*, le plus possible. et sera complétée et modifiée selon les demandes.

SERVICES AUX ENTREPRISES :

Fauna Films (dresseur animalier pour cinéma) 01 64 29 03 78

Maison Gatti (fabricant meubles) 01 64 29 11 84

Quartz Alliance (souffleur de verre spécialisé) 01 60 39 59 00

TOURISMES :

Camping des Grouettes (ouvert avril-octobre) 01 64 24 92 42
camping.les.sources@wanadoo.fr

Domaine du Gallois (gîte) 06 23 29 26 90 ou 06 95 46 82 25

Écurie de Villemer (cours - pension) 06 72 98 79 25

Haras des Pommiers (élevage - pension) 01 60 55 07 12

Moulin du Coignet (gîtes) 06 08 56 98 43

SERVICES AUX PARTICULIERS :

1001 Services 06 95 22 23 58 - lefevreden5677@gmail.com

Anthony Landry (agent immobilier lad France) 06 46 41 31 21

Armelle Misier (agent immobilier lad France) 06 80 21 98 08

ATF (plombier, chauffagiste) 06 62 07 14 21

Bronzier (restauration œuvres d'art) 01 64 78 22 63

Cd menuiserie (menuiserie) 06 24 83 86 32

CO&STA (entretien réparations) 06 32 91 41 48

Détail Auto (nettoyage automobiles) 06 31 13 63 93

Élevage De La Roche Clotilde (bergers allemands) 01 64 45 73 25

Elora (prêt-à-porter féminin-masculin) 06 88 18 29 87

Ferronnerie de Moret-Thomery 01 60 70 57 27

Isabelle Luxupuncture (luxupuncture et luminothérapie)

06 04 67 39 84 - luxofontainebleau@gmail.com

La Casa de Dada (food-truck pizzeria) 06 79 15 22 55

Les Jardins Revés (aménagement paysager)

06 08 97 22 23 - www.lesjardinsreves.fr

Les Mains d'Or (aide à domicile) 06 49 12 88 28

Marion Lambert (agent immobilier Axession) 07 71 88 37 84

Mickaël Chailloux (hypnotherapeute) 06 98 44 64 96

MSCréation (graphiste indépendante) 06 88 18 29 87

Nulle Bar Ailleurs (café, épicerie, tabac) 01 64 24 95 55

Pure (cosmétique, bien-être et ménager bio) 06 88 18 29 87

COUP DE PROJECTEUR SUR...

CO&STA, née en août 2019 la société CO&STA basée à Villemer est présente sur le marché des nouvelles énergies, dans l'entretien et la réparation de tout type de matériel.

Notre domaine d'activité, la maintenance, le dépannage et les travaux liés à la ventilation, le chauffage, la climatisation, le traitement de l'eau (calcaire), petite et grosse puissance. CO&STA représenté par Michael Da Costa, s'engage au travers de son savoir-faire à répondre dans les règles de l'art aux clients souhaitant un service de qualité tel que nous l'avons connu autrefois.

Fort de son succès et d'une croissance positive, la société compte parmi ses clients des particuliers mais aussi des professionnels soucieux de leurs consommations (écoles, mairies, cinémas...).

Michael Da Costa reste disponible pour vous rencontrer, étudier vos demandes et vous apporter ses conseils pour réduire vos dépenses en maîtrisant votre confort.

Contact : 06 32 91 41 48
www.co-et-sta.fr



MUSIC HALL

Willemer

21 mai 2022

SALLE POLYVALENTE ALBERT DORMIER



- Table ouverte
de 19 h à 20 h 30

SPECTACLE À 20 H 45



- Frank Wells & Handy
Ventriloque



- Éva & Viktor
Télépathes spirites



- Franck Marvin
L'art de l'équilibre !

Feu d'artifices À 23 H 30

GRATUIT
SPECTACLE ADULTES
ET ADOLESCENTS

PLACES LIMITÉES
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
06 86 90 08 24



PRÉSENTÉ PAR
MORGAN